

jeudi 31 janvier 2013

le Service Public en GREVE

Le Syndicat CGT du Nettoiement ne peut pas laisser faire. Après avoir donné l'ensemble des éléments issus des « rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets à Paris 2009, 2010, 2011» (voir le tract « MODERNISATION de la Propreté de Paris. C'est possible, exigeons le débat. » du 21 janvier 2013 en ligne sur le site us-cgt-spp.org) et après avoir eu par téléphone le Directeur de la DPE et l'Adjoint au Maire chargé de la Propreté. Le Syndicat CGT du Nettoiement a rencontré les groupes Communiste et EELV. Nous continuons à contacter les autres groupes politiques, pour le retrait des 2 délibérations (2013 DPE 14 et 2013 DPE 18) et obtenir l'ouverture d'un débat sur l'avenir de la propreté de Paris.

Le Syndicat CGT du nettoiement s'est procuré les délibérations :

- 2013 DPE 14 : approbation des modalités de lancement de marchés de collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés et de mises à disposition de moyens de collecte (1^{er}, 3^{ème}, 4^{ème}, 7^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 13^{ème}, 15^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème})
- 2013 DPE 18 : approbation des modalités de mise à disposition de véhicules de collecte avec chauffeurs et riepeurs pour assurer des services complémentaires de collecte de corbeilles de rue (2^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème}, 12^{ème}, 14^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème} et 20^{ème})

Comment les Conseillers de Paris peuvent-ils voter ces délibérations sans avoir de débat ?

Décryptage, il est écrit :

- « ...après un an de concertation avec les Maires d'arrondissement et les organisations syndicales... » : à part une information aux CTP DPE spécial Propreté des 12/07/12 et 15/01/13 en ce qui concerne les organisations syndicales aucune concertation n'a eu lieu. **MENSONGE, TROMPERIE, IRRESPECT...**
- « Ce nouveau marché doit s'inscrire dans une ambition environnementale, sociale et sociétale assumée qui amène à proposer des innovations importantes, à la mesure des enjeux de civilisation urbaine qui orientent les politiques municipales engagées... » : **WAHOUUUUUUUU !!! Magnifique !!! Plaisir solitaire cérébral !!!** Trêve de plaisanterie, comment peut-on écrire et faire voter une délibération sans avoir un débat qui comporterait nos revendications (remunicipalisation, construction de garages de proximités, transport des déchets par voies fluviales et ferrées...) Un débat qui aboutirait sur une véritable modernisation de la Propreté de Paris.
- « des avenants pourront conduire à la suppression de la collecte du dimanche, le titulaire bénéficiant d'une prime équivalente à la moitié des économies réalisées » : Gérer l'argent du contribuable cela doit être formidable !!! Donc les entreprises pendant trois ans vont mettre tout en œuvre pour prouver à la Mairie de Paris qu'il est possible de passer en collecte en 6 jours. Qu'importe l'hygiène et la santé publique ! Grâce à la collecte en 6 jours, elles pourront économiser leurs véhicules et dégraisser les effectifs et en plus elles toucheront une prime équivalente à la moitié des économies réalisées. Les actionnaires pourront remercier le contribuable parisien qui aura été trompé et qui aura un service rendu de moindre qualité !!! BRAVO !!!
- « Ce dispositif incitera en conséquence autant les entreprises que les riverains à faire un effort de réduction des volumes présentés à la collecte, dans un esprit de responsabilité écologique » : c'est sûr que la prime va motiver les entreprises, pour les riverains il faudra peut être qu'ils se mettent à bouffer leurs déchets !!! Par contre rien sur les producteurs d'emballage !!!
- « L'utilisation partielle ou totale du diesel est proscrite... Toutes les autres motorisations sont autorisées,... Le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) prévoit donc une période 15 mois à compter de la date de notification, permettant aux candidats de commander et de disposer des véhicules imposés dans le marché... » Ah bon !!! Pourtant, quand le syndicat CGT du Nettoiement s'inquiète de la précipitation et d'un délai de 16 mois au lieu de 12 mois il y a 5 ans, c'est le nouveau Directeur de la DPE, ex Directeur adjoint de la DRH qui explique qu'il faut bien ce temps supplémentaire aux entreprises pour pouvoir commander les bennes en conformité avec les exigences du marché. Et c'est l'ex Directeur de la DPE parti Directeur d'une SEM (privé) et le futur ex Adjoint au Maire de la Propreté qui ont commandé une vingtaine de bennes au gasoil qui viennent de rentrer dans les garages !!! Le nouveau Directeur commence mal ses relations, l'Adjoint au Maire chargé de la Propreté a commencé son mandat par des privatisations, il termine par la casse du Service Public à plus ou moins long terme et tout ça sous le règne de Bertrand DELANOE !

- « Par ailleurs, le champ de la démarche qualité sera étendu de manière à encadrer le recours à l'intérim... » Avec ce que viennent de signer les Syndicats CFDT, CFTC, CGC et le MEDEF qui, s'il n'y a pas de résistance du monde du travail, devrait se traduire par une loi. Le statut de l'intérim est mort, il devient moins coûteux que certains CDD et ils pourront avoir des CDI intérimaires. BRAVO !!!
- « ce projet de marché va plus loin et prévoit que les candidats s'engagent dans une démarche de progrès social, s'agissant notamment de la lutte contre l'absentéisme et de la prévention des conflits sociaux » cela est confirmé dans le paragraphe « Privilégier la qualité du service ... le jugement des offres s'effectuera selon les critères pondérés suivants :... Critère n°2 : modalités pour garantir la qualité et la continuité du service pour 30 %... » C'est la partie clauses sociales, pour le syndicat CGT du Nettoiemnt c'est plutôt clauses antisociales, car cela veut dire pas de maladie, pas d'accident de travail, pas de grève pour les salariés des entreprises privées. Et nous pouvons faire toute confiance aux patrons pour appliquer cette règle à la lettre, car ils n'hésiteront certainement pas à faire pression sur leurs salariés en jouant au chantage à l'emploi. A moins que nous soyons dans le monde des « bisounours » et où les patrons bienveillants mettront en place une médecine préventive digne de ce nom (pas comme le Maire de Paris), où ils donneront satisfactions aux revendications des salariés dans un dialogue social de haute volée (pas comme le Maire de Paris), où ils ne feront pas pression sur leurs salariés pour pouvoir gagner la prime de la mise en place de la collecte en 6 jours (pas comme le Maire de Paris) !!! Un monde parfait !!!

D'autre part, sur la délibération 2013 DPE 18 : approbation des modalités de mise à disposition de véhicules de collecte avec chauffeurs et ripeurs pour assurer des services complémentaires de collecte de corbeilles de rue (2^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème}, 12^{ème}, 14^{ème}, 16^{ème}, 17^{ème} et 20^{ème}). Le Syndicat CGT du Nettoiemnt pense que c'est un formidable cadeau aux entreprises privées, un fabuleux doublon qui coûte aux parisiens environ 26 Millions d'€ par an. En effet dans l'ensemble des arrondissements, les Eboueurs Conducteurs de Petits Engins de Trottoir sont tenus de collecter et de changer les sacs des corbeilles tout au long de la journée. Cet argent pourrait permettre de gonfler nos effectifs. Là aussi, nous sommes prêts à en débattre.

Certains auraient voulu le faire, ils n'y seraient pas arrivés mieux !!!

Car pendant ce temps là, le Service Public roulera au diesel, 2 garages disparaîtront, les autres seront en perpétuels travaux, celui de l'ouest parisien que l'on nous promet depuis 5 ans déjà ne verra pas le jour ; il n'y aura pas d'effectifs supplémentaires ; le personnel sera fatigué, usé ; la médecine préventive sera peau de chagrin ; le dialogue social sera toujours aussi bon ce qui entraînera des grèves ; et en plus les personnels perdront de l'argent sur l'heure du dimanche (de 6h00 à 7h00) et sur la perte du dimanche...

TOUS LES INGREDIENTS POUR DEMONTRER QUE LE SERVICE PUBLIC N'EST BON A RIEN.

MONSIEUR DELANOE ET SON EQUIPE SERONT RENTRES DANS L'HISTOIRE D'UNE MISÉ A MORT DU SERVICE PUBLIC DE LA PROPRETE QUEL BEL AVENIR EN PERSPECTIVE !!!

Le Syndicat CGT du Nettoiemnt ne veut pas laisser faire, sa Commission Exécutive réunie le 23 janvier 2013 a décidé de déposer un préavis de grève pour le jeudi 31 janvier 2013, afin de repousser ces 2 délibérations et d'ouvrir un véritable débat sur l'avenir de la Propreté de Paris en posant la question d'une remunicipalisation totale de la Propreté de Paris.

Le Syndicat CGT du Nettoiemnt appelle tous les Eboueurs, les CEN, les TSON, les Conducteurs et Adjoints Techniques SMM à faire grève sur la journée le jeudi 31 janvier 2013 et à participer massivement à l'Assemblée Générale à 9h00 à la Bourse du Travail, (salle Henaff) 29 Bd du Temple Paris 3^{ème} M° République.

Le Syndicat CGT du Nettoiemnt invite tous ceux qui veulent défendre le Service Public à déposer un préavis de grève et à participer à notre Assemblée Générale.

Dans la même journée, nous appelons tous les Eboueurs, les CEN, les TSON, les Conducteurs et Adjoints Techniques SMM à participer à la manifestation à 14h00 de Port Royal à rue du Bac : pour l'augmentation des salaires, pour l'augmentation des effectifs, contre la journée de carence, contre la précarité.

**31 JANVIER 2013 TOUS EN GREVE POUR LE SERVICE PUBLIC
NE LAISSENS PAS FAIRE CEUX QUI LE RENDENT MALADE A MOURIR**